

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers.

Tunnel du Simplon.

Etat des travaux au mois de juillet 1904.

Longueur du tunnel entre les deux têtes des galeries
de direction : 19 730 m.

Galerie d'avancement.		Côté Nord Brigue	Côté Sud Iselle	Total
1. Longueur à fin juin 1904 . . . m.		10376	8719	19095
2. Progrès mensuel »		0	209	209
3. Total à fin juillet 1904 »		10376	8928	19304

Ouvriers.

Hors du tunnel.

4. Total des journées n.	9886	17510	27396
5. Moyenne journalière »	347	565	912

Dans le tunnel.

6. Total des journées »	17386	41315	58701
7. Moyenne journalière »	667	1435	2102
8. Effectif maximal travaillant si- multanément »	267	574	841

Ensemble des chantiers.

9. Total des journées »	27272	58825	86097
10. Moyenne journalière »	1014	2000	3014

Renseignements divers.

Côté Nord. — Les travaux d'avancement de la galerie de base restent suspendus.

Côté Sud. — La galerie d'avancement a traversé les schistes calcaires. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 6^m,70 par jour de travail.

Température du rocher à l'avancement 40 à 41,2° C.

Les eaux provenant du tunnel ont comporté à la fin du mois 1022 litres seconde.

Accident. — Le 17 juillet, le manœuvre Gavazzoni, Edoardo, de Turin, qui travaillait à l'excavation des fondations du radier au km. 8,165 de la galerie parallèle, a été atteint par une traverse en bois de la voie de service pendant le passage d'un train. La mort a été instantanée.

A la fin du mois, il restait encore à percer 426 m. jusqu'à la rencontre des galeries de base.

II^{me} Congrès international de l'enseignement du dessin, à Berne¹.

Le II^{me} Congrès international de l'enseignement du dessin s'est ouvert le mardi 2 août, à 10 h. du matin, dans la salle du Conseil national, sous la présidence de M. Boos-Jegher, président de la Société suisse des maîtres de dessin.

Le rapport du Comité international permanent pour l'amélioration de l'enseignement du dessin est présenté par M^{me} Chartrousse, de Paris, secrétaire; il résume l'activité pendant la période écoulée et indique la suite donnée dans les différents pays aux résolutions prises par le I^{er} Congrès, à Paris. L'assemblée élit ensuite quatorze vice-présidents, soit un pour chacun des Etats représentés.

L'après-midi est consacré aux séances des sections, dont nous avons précédemment publié le programme des travaux.

Les sections ont continué le mercredi matin l'examen des nombreux rapports présentés la veille. La I^{re} section a adopté des conclusions tendant à ce que le dessin soit introduit obligatoirement à tous les degrés de l'enseignement.

La II^{me} section a étudié l'organisation des apprentissages et des cours professionnels; elle a fait siennes les conclusions du rapport de MM. Genoud et Krebs, dont suit le texte :

1^o Considérant que les conditions présentes de l'apprentissage émanent de l'état social actuel en général, et portent atteinte à la fois à la capacité professionnelle des classes ouvrières et à celle de toute la société ;

2^o que la réorganisation de l'apprentissage et de l'éducation professionnelle est par le fait une des questions sociales actuelles des plus importantes.

Le Congrès émet les vœux suivants :

1. Il y a lieu de travailler sans relâche à cette réorganisation, et, pour la réaliser, de tenir compte des points suivants : a/ détermination des rapports entre patrons et apprentis et développement de l'apprentissage à l'atelier ; b/ développement de l'enseignement professionnel ; c/ établissement de patronages ; d/ amélioration de l'éducation de l'ouvrier et du citoyen.

2. En conséquence, il est vivement à désirer que la loi rende obligatoires, sous le contrôle de l'Etat, les contrats d'apprentissage écrits, la fréquentation de cours professionnels pendant toute la durée de l'apprentissage, les examens de fin d'apprentissage.

3. Que les apprentissages se fassent si possible dans l'atelier d'un patron expert dans son métier et soient complétés par la fréquentation de cours ou d'écoles industrielles ou professionnelles.

4. Que les corporations patronales et ouvrières et les communes établissent, avec le concours de l'Etat et suivant les besoins locaux, des cours professionnels et des écoles professionnelles essentiellement pratiques.

5. Que les mêmes organisations sociales établissent des patronages d'apprentissages et des refuges (Lehrlingsheim).

6. Que les mêmes faveurs soient accordées aux deux sexes.

La II^{me} section a adopté en outre les conclusions du rapport de M. Hirsch (Luxembourg) sur l'enseignement du dessin dans les écoles professionnelles pratiques et des arts et métiers.

La journée du jeudi a été consacrée à une excursion à Fribourg et le Congrès a repris ses travaux le vendredi matin. La II^{me} section a adopté le projet de codification internationale des signes et symboles employés dans le dessin, qui était proposé par M. François Pillet, ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris. Le Comité permanent a été chargé de faire imprimer le travail de M. Pillet et de le répandre dans tous les pays.

De plus, M. Lesage, directeur de l'Ecole du Bâtiment, à Paris, a présenté un travail sur l'enseignement de l'architecture au point de vue plastique, et M. Guichard, de Paris, sur la pédagogie de l'enseignement de la graphique aux futurs architectes. Puis les deux sections réunies ont étudié la question de l'enseignement normal pour la préparation de professeurs.

Une séance générale a eu lieu l'après-midi pour arrêter les propositions définitives; celles-ci ont été adoptées le lendemain dans une séance de clôture. Sur la proposition du bureau, le Congrès a décidé la création d'une fédération internationale et a voté dans ce but la résolution suivante :

¹ Voir N^o du 10 février 1904, page 118.

« Il est fondé une Fédération internationale de l'enseignement du dessin. Cette Fédération comprend les personnes, les institutions, associations et autorités qui s'intéressent à l'enseignement du dessin et qui paient une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation annuelle est de cinq francs. Le mode de contribution des institutions et associations sera fixé plus tard par le bureau de la Fédération.

Le bureau de la Fédération, qui constitue le comité permanent de l'enseignement du dessin, est élu par la Fédération, les membres de chaque pays désignant trois délégués.

Le bureau est chargé de réunir tous les renseignements, de publier un bulletin spécial, d'arrêter le budget et les comptes et de préparer les travaux des prochains congrès. Il se réunit au moins une fois tous les deux ans dans la ville qu'il désignera lui-même.

Le siège officiel du bureau est à Berne. »

A l'issue de la séance, les délégations nationales se sont réunies pour nommer leurs représentants au Comité international permanent.

Le prochain Congrès aura lieu en Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE

Geometrisches und Projektionszeichnen. Eine Skizze. — Publié par M. J. TROLLER, professeur de construction au Technicum de Bienne. — Bienne 1904. — Une brochure de 36 pages.

Cet opuscule est un recueil gradué de dessins élémentaires et d'esquisses à l'usage des techniciens et des débutants dans l'art du dessin. Il est destiné à servir non de modèle à copier fidèlement, mais de guide dans la manière de traiter les dessins. On y trouvera d'abord les types de lettres adoptés généralement pour les inscriptions, puis le tracé de figures géométriques formées de lignes droites et des courbes les plus répandues, enfin, la construction en projections orthogonales et en perspective cavalière de figures planes et de corps prismatiques ou cylindriques.

Essais de locomotives à l'Exposition de St-Louis¹.

Les Chemins de fer de Pensylvanie ont préparé dans le Palais des transports une installation pour l'étude et l'essai des locomotives sur place. Le châssis des locomotives y est maintenu immobile, tandis que les roues tournent en entraînant une transmission, au moyen de laquelle on peut faire des essais complets, dans des conditions toujours bien définies et identiques à elles-mêmes, ce qui n'est pas possible sur les voies de chemins de fer. L'installation permet d'atteindre une vitesse de 96 km. à l'heure. La Compagnie compte essayer, pendant la durée de l'Exposition, différents types de locomotives en usage aux Etats-Unis. On estime que les essais dureront 20 jours pour chaque machine, et que, lorsque le personnel aura acquis une certaine expérience, ce temps pourra être réduit à 12 jours. Vers le 30 novembre les essais doivent être terminés ; le compte-rendu, qui ne manquera pas d'offrir un grand intérêt, sera publié.

¹ Voir *L'Industrie électrique*, N° du 10 juillet 1904, page 297.

CONCOURS

Monument commémoratif de la fondation de l'Union postale universelle¹.

Le jury du concours restreint pour le monument commémoratif de la fondation de l'Union postale universelle a arrêté son rapport dans sa séance du 8 août dernier. Il propose au Conseil fédéral d'adopter pour l'exécution le projet présenté par M. René de Saint-Marceaux, statuaire, à Paris.

Les maquettes des projets présentés à ce second concours seront exposées du 10 au 30 août dans la bibliothèque du Parlement, à Berne.

¹ Voir N° du 25 octobre 1903, page 278.

Reconstruction du « Château du roi Christian », à Copenhague.

Le Comité nommé par le Ministère des Travaux publics du royaume de Danemark pour diriger la reconstruction du « Château du roi Christian », à Copenhague, ouvre un concours international pour la présentation d'esquisses. Ce château, qui est l'ancienne résidence des rois de Danemark, a été incendié en 1884 et est resté dès lors en ruines. Une somme de 8 250 000 francs a été accordée pour les travaux. Les six meilleurs projets seront récompensés par des prix allant de 5600 à 1400 fr. La somme totale destinée aux prix est de 18 200 fr.

Les projets doivent être présentés au Ministère des Travaux publics avant le 30 novembre 1904. Le programme du concours sera envoyé contre paiement d'une finance de 28 francs.

Eclairage électrique des gorges de l'Aar.

La Société « Aareschlucht A.-G. Willigen », à Meiringen, ouvre un concours pour la présentation de projets d'éclairage électrique d'une partie des gorges de l'Aar. Un premier prix de 300 fr. et un second de 200 seront décernés aux auteurs des deux meilleurs projets. Les concurrents ne sont liés par aucun programme, et il leur est laissé toute liberté en ce qui concerne le nombre et la puissance des lampes et des projecteurs. Les projets peuvent être présentés jusqu'au 30 septembre 1904 au Comité d'administration des gorges de l'Aar (M. G. Moor, président).

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Album de fête du Cinquantenaire de l'Ecole d'Ingénieurs.

Nous avisons MM. les membres de notre Association qui n'ont pas participé aux fêtes du Cinquantenaire, en décembre 1903, et les personnes que cela peut intéresser, que l'*Album de fête* est en vente au prix de 12 fr. S'adresser à la Direction de l'Ecole d'Ingénieurs, Valentin, 2, Lausanne.

Offres d'emploi.

On demande, avec entrée immédiate, deux jeunes ingénieurs, ayant si possible une certaine pratique sur le terrain, pour des études de travaux hydrauliques dans le Midi de la France. (14)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.